



Un SMID en plus du SMIC

la décroissance n°30 - février 2006

mercredi 15 février 2006, par [Bruno](#)

Après le salaire minimum, pourquoi pas un salaire maximum ? C'est la réflexion iconoclaste que lance Sophie Divry dans le numéro de février de *La décroissance*, reprenant une proposition du collectif Richesse composé de plusieurs associations dont Attac, Emmaüs ou le Secours catholique. Sachant qu'en France, les écarts de revenus ne font que croître (de 1 à 4000 entre un rmiste et le pdg de Dassault), une limitation de cette inflation obscène semble relever de la plus élémentaire justice sociale. S'il y a bien quelque chose qui peut décroître, c'est bien ça !

Il faut croire pourtant que pour les élus de l'actuelle majorité, habitués à distribuer des cadeaux fiscaux d'une main et à déchirer le code du travail de l'autre, c'est déjà trop. La (modeste) proposition parlementaire obligeant les actionnaires à fixer l'écart entre les plus bas et les plus hauts salaires est ainsi passée à la trappe.

Pourtant, selon une enquête de l'économiste Thomas Piketty, les Français admettraient sans problème une échelle de salaires allant de un à cinq, même ceux qui sont plus près de un que de cinq. Ce qui en dit long, au passage, sur l'intégration de l'inégalité des revenus...

Pour Sophie Divry, cette échelle [1] est encore trop grande. Elle va plus loin et s'interroge sur le niveau que pourrait atteindre un SMID, salaire maximum interprofessionnel de décroissance : 1500 euros ? 2000 euros ? Dans ce cas, comme le dit Patrick Viveret, on ne parle plus de « pouvoir d'achat » mais de « revenu suffisant ». Ce qui ne serait viable, évidemment, que dans un modèle social bien différent du nôtre : développement massif des transports collectifs, relocalisation de l'économie, diminution du coût du logement... On en est bien loin. Mais il n'est pas interdit d'y réfléchir.

Notes

[1] très proche de l'écart moyen entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches, soit 4,3